

2008/8838 - Attribution de subventions d'un montant global de 7 500 € à des organismes de l'enseignement supérieur et de la recherche pour l'organisation de colloques internationaux et de manifestations culturelles et scientifiques en milieu universitaire : Université Jean Moulin Lyon 3, Ecole Normale Supérieure ENS/ LSH, l'Université Lumière Lyon 2, Centre d'Analyses et de Recherches sur le Monde Anglophone de l'Université Lyon 2 et de l'Université Lyon 3, Centre de Recherche en Anthropologie (CREA), LARHRA, l'Université Lyon 2/ MOM, l'URFOL (Direction des Affaires Culturelles) (BMO du 04/02/2008, p. 0248)

Rapporteur : M. LAREAL Pierre

(Adopté.)